



LIGUE DE BOURGOGNE DE COURSE D'ORIENTATION

François JOVIGNOT
1 rue Bossuet
21160 MARSANNAY
Tél : 03 80 52 83 97
Courriel : ligue.bourgogne@ffcorientation.fr

Compte-rendu de la réunion du Comité Directeur du jeudi 12 juin 2014, tenue à la Maison des Associations de DIJON

Présents :

Membres du Comité Directeur : François JOVIGNOT, Président – Jean-David LALEVEE, Secrétaire – Françoise PAPILLON, Trésorière – Benjamin CLEMENT-AGONI – Christian VUILLET – Dominique GOLMARD – Jean-Charles LALEVEE (arrivé à 20h15).

Le Président ouvre la séance à 19h30.

- Adoption du compte-rendu de la réunion du Comité Directeur du 10 avril 2014 :

Après y avoir apporté plusieurs modifications, le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

- Organisation de la journée O'défi (balises de couleur pour les jeunes) :

Cette journée est prévue le samedi 28 juin 2014 sur Avallon.

43 jeunes sont inscrits.

Responsables prévus pour l'encadrement :

Virginie Parigot
Dominique Golmard
François Jovignot
Claire Franet
Stéphane Pelletier
1 VOR
2 ASQ
2 TSO

- Nomination des experts sur les courses régionales :

Tous les arbitres sont désignés pour la fin de la saison.

Reste encore à connaître l'ensemble des contrôleurs.

Pour les saisons à venir, il sera demandé à chaque club de proposer des noms d'arbitres à l'occasion de l'élaboration du calendrier. Ces personnes seront ensuite sollicitées par la Ligue.

- Sélection des courses pour la Coupe Ligue :

Toutes les courses inscrites comme régionales (MD ou LD) respectant le règlement sportif de la LBCO font partie de la Coupe Ligue.

- Point sur la trésorerie :

Subvention du Conseil Régional : la part 2014 sera donnée en une seule fois. Nous avons reçu la notification.

Stage de Pâques : le coût s'élève à 3478,84 € (5700,34 € de dépenses et 2221,50 € de recettes).

Le compte bancaire du Pôle Espoir est clôturé. Le solde du compte (2 489,99 €) est versé sur le compte de la Ligue :

- 2 000 € : rétrocession à la FFCO (viré sur le compte de la FFCO).
- 489,99 € : solde du compte restant sur le compte de la Ligue.

- Demandes de subventions cartographiques :

9 clubs ou Comités Départementaux ont présenté un dossier (1 ou 2 cartes à subventionner).

La Trésorière propose d'adopter la répartition suivante pour un total de 4340 euros :

Club ou CD	Nom de la carte	Superficie	Type de carte	Subvention
CD21	Chatillon-sur-Seine	1,2	Sprint	160 €
CD71	La Coiffe au diable	8,6	Classique	410 €
CD89	Forêt de Voisines	5,9	Classique	330 €
	Auxerre Centre-Ville	0,9	Sprint	150 €
	Le Thureau-Sud	2,0	Classique	210 €
ABCO	Belleneuve	2,0	Sprint	180 €
	Ahuy – Daix – Hauteville	9,0	CO à VTT	370 €
ADOC	L'Echaintre de la Dammone	12,5	Classique	500 €
ASQ	Le chemin de la Meulière (La Serre-Ouest)	3,0	Classique	240 €
	La grotte de Malperthuis	3,2	Classique	250 €
COMM	Parc de la Verrerie	0,8	Sprint	150 €
	Mont-Saint-Vincent	0,4	Sprint	140 €
NORD58	La plaine des Senets	0,6	Initiation	100 €
	Les Courlis	1,0	Classique	180 €
	Nevers Historique	0,8	Sprint	150 €
VOR	Le Puits Poizet	16,0	CO à VTT	580 €
	La grotte du Maître	3,0	Classique	240 €

Les subventions seront versées uniquement si la réglementation cartographique de la Ligue est respectée : déclaration des cartes, dépôt à la BNF, facturation à la Ligue, signature de la convention avec la Ligue et mise à disposition de la Ligue des fichiers OCAD.

Les subventions seront versées au plus tard le 15 décembre.

La trésorière enverra un courrier aux structures concernées.

- Questions diverses :

- Indemnités des arbitres stagiaires : C'est la Ligue qui prend en charge les frais de déplacement du stagiaire. Ces frais sont partagés avec le club d'appartenance du stagiaire en cas de participation à une course le même week-end.
- Rapport du contrôleur à mettre à jour : il est demandé à la commission Pratiques Sportives de revoir la fiche. La Ligue la validera lors d'un prochain CD.
- Compétition interzone pédestre : La zone Nord-Est souhaite qu'une course pédestre inter-ligue soit mise en place. Il est proposé qu'elle soit de type CFC « allégé » avec une MD la veille. Pour 2015, c'est l'ASQ qui doit l'organiser le 8 ou 15 mars 2015.
- Challenge des écoles d'orientation de la zone Nord-Est en 2015 : A priori, la Bourgogne ne souhaite pas prendre en charge cette manifestation l'an prochain.
- Demandes de l'ADOC : Nationales Nord-Est de CO à VTT les 28 et 29 mars 2015
3 jours de Pâques CO en 2016

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h50